

FRENCH UNDERWATER FEDERATION -

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Votes électroniques AG FFESSM 6 et 7 décembre 2025 – Annecy

Marseille, le 30 octobre 2025

Les votes lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Annecy, les 6 et 7 décembre 2025, se dérouleront par voie électronique uniquement.

Les résolutions soumises à ce vote sont jointes à cette circulaire (résolutions et ordre du jour).

Modalités d'organisation du vote électronique

Les votes électroniques seront organisés par la Société Kercia-Alphavote.

Seules les structures ayant au moins un an d'existence pourront prendre part aux votes, puisque le nombre de voix est calculé sur le nombre de licences délivrées la saison précédente allant du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Seules les structures ayant réglé le montant du droit d'affiliation 2025/2026 (associations) ou du droit d'agrément 2025/2026 (SCA et SCIA) pourront prendre part au scrutin.

L'autorisation de prendre part au vote est donnée au Président/Gérant de chaque structure ayant droit de vote. Seule cette personne recevra les communications concernant les votes.

Planning:

- La société Kercia-Alphavote adressera le 14 novembre 2025 contenant les dates de scrutin, les modalités de vote, les codes d'accès à chaque Président/Gérant de structure sur son mail personnel indiqué sur son espace licencié (merci de vérifier que ce mail est toujours d'actualité). Le fichier des Présidents de clubs est recoupé avec celui des licenciés, nous vous remercions de bien vouloir vérifier que le Président/Gérant inscrit dans la fiche club est bien le bon (changement de Président/homonyme...)
- Les votes :
- débuteront le lundi 1er décembre 2025 à 9 h 00
- et se termineront le samedi 6 décembre 2025 à 18 h 00
- La clôture du vote électronique se fera à la fin des débats présentiels pendant l'AG sur les rapports moraux et financiers, les autres résolutions le **samedi 6 décembre 2025 à 18 h**. Tous les documents vont être mis en ligne sur le site internet. **Lien AGO.**
- A la clôture des votes le quorum sera calculé sur la totalité des voix de la fédération et les résultats seront prononcés le dimanche 7 décembre 2025 lors de la suite de l'Assemblée Générale.

En cas de problème de connexion/vote vous pouvez contacter le support Kercia-Alphavote :

Contactez la cellule d'assistance 24h/24 et 7j/7 au numéro vert gratuit : 0805.03.10.21. N° accessible depuis l'étranger ou les DROM : 0033.456.400.681.